

Construction durable : La Fondation bâtiment-énergie

Soutenir la recherche pour endiguer le changement climatique : voilà la mission que se sont donnés quatre acteurs majeurs du secteur du bâtiment et de l'énergie. Lafarge, Arcelor, EDF et Gaz de France se sont tous réunis dans la Fondation Bâtiment-Energie reconnue d'utilité publique.

La démarche de la Fondation a pour objet la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Un objectif chiffré : réduire par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Des moyens clairs définis :

- une réduction des consommations d'énergie,
- un recours accru aux énergies renouvelables dans le secteur du bâtiment,
- la promotion des technologies innovantes ou de rupture.

La Fondation se concentre sur le secteur du bâtiment et vise autant la construction des bâtiments neufs que la réhabilitation des bâtiments existants. Faut-il le rappeler ? En France, la consommation d'énergie des bâtiments représente 46% de la consommation totale et compte pour 25% de la totalité des émissions de gaz à effet de serre.

Pour cela, la Fondation s'engage à soutenir des opérations de recherche jugées d'intérêt général réalisées par des laboratoires publics ou privés. Détails des étapes d'un engagement d'une durée minimum de cinq ans :

- organisation, environ tous les ans, d'appels à projets de R&D d'initiative publique ou privée,
- sélection de projets par un jury,
- financement de l'évaluation des travaux et des projets retenus,
- diffusion des résultats de recherche et valorisation des travaux - la Fondation ne conserve pas pour elle-même la propriété intellectuelle des résultats des recherches,
- coopération avec d'autres acteurs, publics ou privés, dans un cadre national ou européen, intéressés par l'objet de la Fondation – pour un partage des tâches et une optimisation des moyens financiers et humains.

Un exemple ? En 2005, l'appel d'offres a porté sur la rénovation et l'amélioration des performances énergétiques des maisons individuelles existantes.

Dernier appel à projets en date ? L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments de bureaux, à construire ou à rénover. Sept projets ont été présélectionnés en octobre 2006. Le jury, constitué de huit personnalités venant d'horizons divers, a fait son choix parmi les 15 dossiers reçus. Les sept projets retenus proposent un éventail de solutions techniques permettant de construire des bâtiments à forte performance énergétique ou de proposer une rénovation basse consommation des bâtiments existants. Ils permettent aussi la mise à disposition d'outils d'aide à la décision pour guider les choix vers les solutions les plus adaptées.

Les sept équipes vont donc recevoir une aide financière pour approfondir leur dossier, en vue de la sélection définitive et de l'attribution des bourses qui auront lieu début janvier 2007. Courant janvier 2007, les lauréats seront invités à présenter leurs projets à la presse et la Fondation lancera son troisième appel à projets.

La Fondation et la Recherche

L'action de la Fondation s'inscrit en cohérence avec d'autres programmes de recherche soutenus par les pouvoirs publics, notamment avec le PREBAT (Programme de Recherche sur l'Energie dans les Bâtiments).

Elle a été l'une des premières fondations de recherche à voir le jour, sous l'impulsion du ministère de la Recherche, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).